DEL/2023/JE/143
CONSEIL DE LA JEUNESSE
DESIGNATION DES MEMBRES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que, par la délibération DEL/2011/JE/81 du 14 septembre 2011, le Conseil Municipal a entériné la transformation du Conseil Municipal des Jeunes en un Conseil de la Jeunesse, accompagné de l'adoption du règlement intérieur correspondant.

Dans une démarche visant à revitaliser cet instrument clé de la démocratie participative, la présente délibération révoque le règlement intérieur daté du 14 septembre 2011 et propose un nouveau processus d'installation des conseillers, à savoir :

- Le dépôt d'un dossier de candidature avant le 1er décembre de l'année, à remettre au service Jeunesse de la Ville.
- Être âgé de 13 à 19 ans à la date de la nomination.
- La première candidature ne peut être soumise au-delà de l'âge de 17 ans révolus.
- Chaque année, le Conseil de la Jeunesse renouvelle au minimum trois postes de conseillers.

Chaque postulant est soumis à un entretien visant à évaluer ses motivations et son engagement. Le jury prend également en compte l'harmonisation du Conseil de la Jeunesse, tant en termes de genre que d'âge, avec une limite de 18 conseillers.

Depuis l'année 2018, un système de tutorat a été instauré pour orienter et accompagner les Conseillers dans leurs démarches. Ce tutorat est assuré par d'anciens membres du Conseil de la Jeunesse souhaitant rester impliqués. Le principe d'entretien s'applique également ici, avec une limite d'âge de 25 ans et au nombre maximum de 8 tuteurs.
Le Conseil de la Jeunesse sera, dès lors, composé de 18 conseillers et 8 tuteurs.

Vu l'avis de la commission « Education et Jeunesse »,

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de désigner l'ensemble des jeunes ci-dessous, comme membres du Conseil de la Jeunesse ou tuteurs, selon les principes mentionnés précédemment et d'approuver le nouveau principe de nomination du Conseil de la Jeunesse :

Conseillers renouvelés
1. BARTOS Susan 2. BEAUQUEL Abygaëlle 3. CORION Aby 4. COOLSAET MASSELLES Maëlle 5. DUPONT Thimeo 6. FEREZ Simon 7. FOUREZ Adan 8. HOLLEBECQUE Suzon 9. MASQUELIER Lylian 10. MERSEMAN Eloise 11. MERSEMAN Julie 12. NICOLINI Andrea 13. THYS Madeleine 14. VEAUVY Colette

Conseillers entrants
1. BOUCHICHE Abdelkader 2. EL HADI Hamza 3. GHANEM Lyana 4. TRUFFIN Baptiste
Tuteurs
1. DJABELKHEIR Emilie 2. FRYS Maxime 3. GUILLAIN Lucie 4. MOREL Camille 5. MOREL Pauline 6. NOLLET Mathias 7. NOLLET Mathilde 8. STEVENS Tom

Ainsi délibéré les jour, mois et an
Pour copie conforme,
Le Maire